

MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUF
ET DE LA RECHERCHE

Opération Campus

Séminaire des équipes présidentielles 21 mai 2010



Des projets complexes

- Projets multi-dimensionnels
 - Scientifiques et pédagogiques
 - Immobiliers
 - D'aménagement
 - Inscrits dans et participant à une dynamique de changement
- Projets multi-acteurs
 - Établissements
 - Etat
 - Collectivités
 - CROUS, organismes, ...
- Projets multi-niveaux de décisions
 - EPCS / établissements
 - EPCS / Etat / Collectivités



Grands principes

- Un projet porté par un établissement pour le compte de l'ensemble des établissements du site
- Un projet des établissements d'un site autour duquel se rassemblent des financeurs
- Des moyens affectés :
 - Globalement au projet (apport Etat)
 - À certaines opérations (collectivités)
- Un projet dont la réalisation s'appuie notamment sur la réalisation d'un ou plusieurs PPP
 - Pour ce qui concerne les moyens Etat
- Sans exclure les opérations en maîtrise d'ouvrage traditionnelle
 - Décroisement de financement, actions d'accompagnement



MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE

Établissements porteurs de projet

Campus selon ressources	Université	PRES	Fondation
Campus sur dotation	1	7	2
Campus budgétaire	6	5	0
Total	7	12	2



ET DE LA RECHERCHE

Cadre d'organisation

- Un dispositif conventionnel :
 - Convention d'ingénierie
 - Convention partenariale de site
 - Convention de réalisation par opération
- Une organisation locale :
 - Équipe opérationnelle
 - Instance décisionnelle
- Un accompagnement :
 - Par l'administration centrale
 - Par les services déconcentrés
- Des dispositifs de suivi :
 - Locaux : COPIL
 - national



Convention d'ingénierie

- Installe le porteur de projet comme :
 - Représentant unique des établissements
 - Porteur de la gestion de projet
 - Responsable des procédures
 - Bénéficiaire des apports financiers de l'Etat
- Définit l'organisation de projet
 - Équipe opérationnelle
 - capacité décisionnelle
 - Instance de suivi
- Pourvoit au financement de l'ingénierie
- Etat d'avancement : 19 conventions signées sur 21sites



Convention partenariale de site

- Consolide les engagements financiers des partenaires
- Définit le périmètre du projet financé
- Positionne le porteur de projet :
 - Représentant unique des établissements
 - Pilote général du projet
 - Animateur du partenariat local
- Répartit les responsabilités opérationnelles
 - Opérations sous pouvoir adjudicateur porteur de projet
 - Opérations menées sous maîtrise d'ouvrage collectivités
- Organise le suivi de la bonne mise en œuvre du projet : COPIL
- Etat d'avancement : 2 conventions signées



Conventions de réalisation

- Une pour chaque opération :
 - Etat / porteur de projet
 - Etat / collectivité maître d'ouvrage
- Arrête :
 - Le programme :
 - Pour un PPP : Périmètre de travaux / périmètre de services
 - Le plan de financement
 - Pour un PPP : financement de l'investissement / financement de l'exploitation maintenance
- A passer après :
 - Accord sur le programme (procédure d'expertise)
 - Pour un PPP : éligibilité juridique (avis MAPPP sur évaluation préalable)



Des décisions stratégiques

- Arrêter le périmètre du projet :
 - Arbitrages pour la convention de site
 - Arbitrages requis pour faire face aux aléas
- Arrêter les choix opérationnels :
 - PPP / montage CDC / MOP
- Préciser les dispositifs de gestion opérationnelle :
 - Communication
 - Association des parties prenantes
 - Articulation pilotage technique / prise de décisions
- Arrêter les programmes :
 - Périmètre de travaux / périmètre de services / périmètre de valorisation
- Arrêter les principes d'évolution des organisations :
 - Gestion de projet / Gestion immobilière
 - aux différentes phases : Définition du projet / procédures / gestion des contrats



Appui à la mise en œuvre

- Financement de l'ingénierie :
 - 75 M€ sur le plan de relance
 - Un compte-rendu trimestriel via les rectorats
- Aboutissement des conventions d'ingénierie
- Mobilisation des services déconcentrés (préfets et recteurs) pour la finalisation des conventions de site
- Lancement d'ateliers Campus et mise en place d'un comité d'orientation
- Projet de charte pour la qualité architecturale, urbaine et paysagère
- Obtention d'arbitrages interministériels
- Mise en place d'actions d'accompagnement



Dotations Campus : un cadre qui se précise

Gestion des dotations

- Remise à l'ANR à court terme de la dotation Campus de 5 milliards
- Rémunération par le Trésor des fonds qui y sont déposés
- Transfert à chaque porteur de projet de sa dotation en capital pour la signature du premier PPP

Utilisation des intérêts :

- Rémunération perçue par le porteur de projet dès transfert à son profit de la dotation
- Utilisations possibles hors couverture des engagements PPP :
 - Dépenses d'ingénierie et de procédure
 - Financement d'opérations relevant difficilement du PPP
 - Amélioration des plans de financement des PPP

Intérêts intermédiaires :

Gestion globale au plan national



Autres éléments précisés

- Redevances domaniales :
 - Bénéfice de redevances symboliques
- Montage CDC (AOT/CMD)
 - Expérimentation sur Bordeaux :
 - Adaptation des statuts du PRES (décret simple)
 - Capacité juridique du PRES à délivrer des AOT sur le domaine de l'Etat (décret en conseil d'Etat)
 - Participation de la Région Aquitaine au capital de la filiale (décret en conseil d'Etat)
 - Aides d'Etat : démarche vis-à-vis de la Commission Européenne via le SGAE
 - Utilisation par un EPCS :
 - Nécessité d'une modification préalable de l'article L.762-2 du code de l'éducation



Dispositif d'accompagnement

- Accompagnement des équipes projets
 - En cours depuis février 2009 pour les sites Campus
 - Poursuite et extension sur 2010 2012
- Accompagnement des équipes présidentielles
 - Avec le soutien de l'AMUE en partenariat avec la CPU
- Élaboration de référentiels :
 - Organisation de projet
 - Recrutement des APP
 - Programme sur performances en matière d'exploitation maintenance
 - Clauses contractuelles
 - Diagnostics sur existants
 - Approche patrimoniale
 - Efficacité énergétique et maîtrise des émissions de gaz à effet de serre
 - Signalétique